

EssilorLuxottica annuncia un programma di acquisto di azioni proprie

Charenton-le-Pont, Francia (17 giugno 2022 - ore 7.00) – EssilorLuxottica annuncia il lancio di un programma di acquisto di azioni proprie che riflette la fiducia della Società nella sua capacità di creare valore e nelle sue prospettive di lungo periodo.

Per attuare il programma di acquisto, la Società ha dato mandato a un intermediario specializzato per l'acquisto di un massimo di 2,500,000 azioni EssilorLuxottica, da effettuare, a seconda delle condizioni di mercato, nel periodo che va dal 17 giugno 2022 fino alla data ultima del 31 agosto 2022 compreso.

Le azioni così acquisite sono destinate ad essere assegnate o trasferite ai dipendenti e ai dirigenti di EssilorLuxottica e di società controllate, in particolare nel contesto di piani di compartecipazione agli utili, bonus e premi di performance basati su azioni, piani di stock option e di azionariato diffuso dei dipendenti.

EssilorLuxottica lancia questo programma di acquisto di azioni proprie in conformità alla quattordicesima risoluzione deliberata dall'Assemblea Generale degli azionisti del 25 maggio 2022, durante la quale è stato concesso alla Società il diritto di acquistare azioni proprie nei 18 mesi successivi all'Assemblea Generale degli azionisti, per un importo rappresentativo fino al 10% del capitale sociale e per un prezzo unitario non superiore a Euro 200.

La descrizione del programma di acquisto di azioni proprie è disponibile in appendice e a questo [link](#).

APPENDICE

(disponible solo in francese)

EssilorLuxottica

Société anonyme au capital de 79.672.548, 24 euros
Siège social : 147 rue de Paris - 94420 Charenton-le-Pont
712 049 618 RCS Créteil
(la **Société**)

Descriptif du programme de rachat d'actions

Charenton-le-Pont, France (16 juin 2022) – Conformément aux dispositions de l'article 5 du règlement 596/2014, de l'article 2 du règlement délégué 2016/1052 et de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme a été approuvé par l'Assemblée générale mixte du 25 mai 2022 et est mis en œuvre sur la base d'une décision du Conseil d'administration. Ce programme présente les caractéristiques suivantes :

- **Titres concernés** : actions ordinaires.
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10 % du nombre des actions composant le capital social à la date de réalisation des achats étant entendu que la Société ne pourra en aucun cas détenir plus de 10 % de son propre capital social.
- **Prix maximum d'achat** : 200 euros par action (hors frais d'acquisition) sachant que les prix et nombre d'actions indiqués précédemment seront ajustés le cas échéant en cas d'opérations sur le capital social.
- **Montant maximal du programme** : 1 593 450 964,80 euros.
- **Modalités des opérations** : ces achats d'actions pourront être payés et effectués par tous moyens et notamment sur tout marché réglementé, libre ou de gré à gré et sur tout système multilatéral de négociation (y compris par rachat simple, par instruments financiers ou produits dérivés, par la mise en place de stratégies optionnelles). Ces opérations pourront être réalisées sous forme de blocs de titres pouvant atteindre la totalité du programme de rachat d'actions
- L'Assemblée générale a décidé que ces achats pourront être réalisés en vue de :
 - ✓ leur attribution ou cession aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi française ou étrangère, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, d'attributions d'actions gratuites et d'actions de performance, d'attribution d'options d'achat au titre des plans de stock-options, de tous plans d'actionnariat des salariés (plan d'épargne entreprise ou tout plan similaire, le cas échéant, régit par une réglementation étrangère) ;
 - ✓ leur annulation par voie de réduction de capital social (notamment en compensation de la dilution créée par l'attribution gratuite d'actions de performance, par l'exercice d'options de souscription d'actions par le personnel et les dirigeants du Groupe et les augmentations de capital réservées aux salariés) ;
 - ✓ la couverture de titres de créances convertibles ou échangeables en actions de la Société, par achat d'actions pour livraison (en cas de livraison de titres existants lors de l'exercice du droit à conversion), ou par achat d'actions pour annulation (en cas de création de titres nouveaux lors de l'exercice du droit à conversion) ;

EssilorLuxottica

- ✓ l'animation du cours dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme au Règlement Délégué (UE) n° 2016/1052 de la Commission du 8 mars 2016 complétant le Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation ;
 - ✓ la remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans la limite de 5 % du capital ;
 - ✓ la mise en œuvre de toute pratique de marché admise qui viendrait à être reconnue par la réglementation ou l'Autorité des marchés financiers ou pour tout autre objectif permis conformément au droit applicable.
- **Durée de programme** : 18 mois à compter de l'assemblée générale mixte du 25 mai 2022, soit jusqu'au 24 novembre 2023 inclus.

La présente publication est disponible sur le site de la Société [ici](#).

Contatti

Giorgio Iannella
Head of Investor Relations
E ir@essilorluxottica.com

Marco Catalani
Head of Corporate Communications
E media@essilorluxottica.com

EssilorLuxottica

EssilorLuxottica è un leader globale nella progettazione, produzione e distribuzione di lenti oftalmiche, occhiali da vista e da sole. Costituita nel 2018, la sua mission è aiutare il mondo a vedere meglio e vivere meglio. L'azienda unisce le competenze complementari di due pionieri nel settore, uno nelle tecnologie all'avanguardia per lenti oftalmiche e l'altro nella realizzazione di occhiali da vista e da sole iconici, definendo nuovi standard nel settore dei prodotti per la cura della vista e nell'esperienza dei consumatori. Marchi iconici come Ray-Ban e Oakley nell'eyewear, Varilux e Transitions nelle lenti, Sunglass Hut, LensCrafters, Salmoiraghi & Viganò e GrandVision nel retail ottico e sole globale fanno parte della famiglia EssilorLuxottica. Con circa 180.000 dipendenti, nel 2021 EssilorLuxottica ha registrato ricavi *pro forma* consolidati di 21,5 miliardi di Euro. EssilorLuxottica è quotata sul mercato Euronext Paris ed è inclusa negli indici Euro Stoxx 50 e CAC 40. ISIN: FR0000121667; Reuters: ESLX.PA; Bloomberg: EL:FP. Per maggiori informazioni: www.essilorluxottica.com.